THE COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS OF CANADA
LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

Revoir votre pratique : la prise en charge des maladies chroniques dans un Centre de médecine de famille

Conseil pratique : Aide-mémoire

Il n'y a jamais eu autant de patients étant atteints de maladies chroniques. Les professionnels de la santé sont mis à l'épreuve lorsqu'ils doivent prendre en charge ces types de maladies.

Les soins primaires centrés sur le patient améliorent la santé de ceux qui en sont atteints. La prise en charge peut aider à prévenir et maîtriser les maladies chroniques, ce qui atténue leurs effets sur la santé et la vie sociale.

Une pratique de médecine familiale bien organisée joue un rôle fondamental dans la prise en charge de maladies chroniques. L'intervention rapide par des équipes interprofessionnelles peut permettre de mieux contrôler les maladies. Suivre les principes du modèle du Centre de médecine de famille (CMF) constitue un moyen efficace d'y parvenir.

Veuillez tenir compte des conseils suivants :

Interagir avec les patients et leurs proches

Les patients et leurs proches doivent prendre une part active aux décisions qui touchent leurs soins. Toute conversation sur l'éducation, le soutien dans la communauté, le changement des soins, les objectifs et l'évaluation du traitement alimente la responsabilisation. Ces discussions aident le patient à comprendre leur état de santé et au médecin de famille à comprendre les objectifs du patient, leur permettant de déterminer ensemble les options de traitement les plus appropriées.

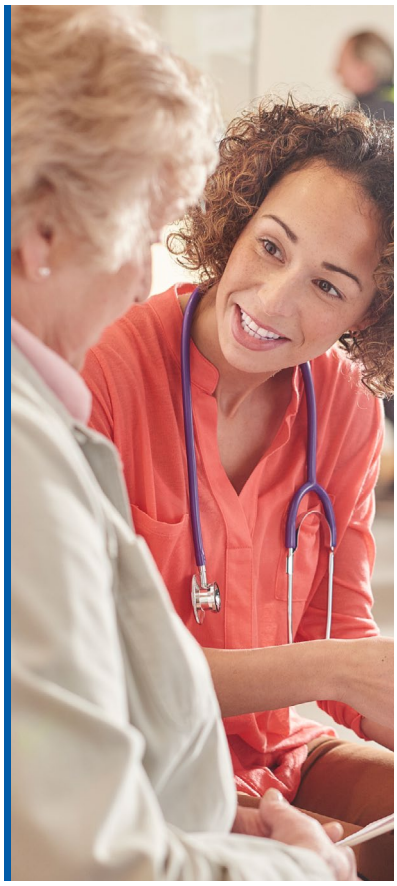

Promouvoir l'autogestion des soins

- Informer les patients et les soignants des services sociaux et communautaires offerts
- Parler de la littératie en santé
- Donner aux patients les moyens de faire leur propre gestion (p. ex., : activité physique, prise de médicaments) et les appuyer dans la création de leur plan d'action pour adopter des comportements sains

Organiser votre clinique pour appuyer la prise en charge des maladies chroniques en :

- **Travaillant au sein d'équipes interprofessionnelles :** Les patients peuvent bénéficier d'un accès à de nombreux professionnels de la santé, tels que le personnel infirmier, les pharmaciens, les travailleurs sociaux, les nutritionnistes et les entraîneurs
- **Utilisant le dossier médical électronique (DMÉ) :** Le DMÉ facilite la tâche de coordonner les soins des équipes interprofessionnelles en permettant le transfert de dossiers au sein des équipes de soin et des cliniques. Il offre le suivi et une gestion de haute qualité des patients à risque
- **Offrant des visites de groupes :** Les patients devraient participer à la planification de l'ordre du jour de ces visites et aux discussions sur la gestion des soins
- **Favorisant l'accès rapide :** Offrir des visites le jour même, prolonger les heures d'ouverture et prévoir des suivis de façon appropriée fournissent aux patients un accès rapide aux soins et favorisent la continuité des soins avec leur professionnel de santé primaire
- **Inscrivant des patients :** L'inscription permet aux équipes interprofessionnelles dans une pratique de médecine familiale de détecter les patients atteints de maladies chroniques. Elle facilite la prestation des soins préventifs et les services de gestion

Pour de plus amples renseignements sur les stratégies pour contrer les défis liés à la prise en charge de maladies chroniques dans un Centre de médecine de famille et qui s'adressent à la population, la communauté ou la clinique ainsi que pour obtenir de l'information supplémentaire sur les ressources disponibles, voir **Conseil pratique : Gestion des maladies chroniques aux adresses suivantes** :

www.centremedecinedefamille.ca
http://patientsmedicalhome.ca/fr/resources/conseils-pratiques/conseil-pratique-prise-en-charge-des-maladies-chroniques-dans-un-centre-de-medecine-de-famille/

Juin 2016